

# UNE AIDE POUR MIEUX (SE) CHAUFFER!

# Chaleur

## RENOUVELABLE

PROFESSIONNELS,  
UN ACCOMPAGNEMENT  
**GRATUIT** POUR VOUS  
CONSEILLER ET VOUS AIDER  
À MONTER VOTRE PROJET DE PRODUCTION DE  
CHALEUR RENOUELEBLE



Vous pourrez bénéficier  
d'une aide financière,  
en partenariat avec l'ADEME.

## C'EST QUOI

Le Service Public Intercommunal de l'Énergie est votre partenaire privilégié pour votre projet de production de chaleur renouvelable.

**GRATUIT** et **INDÉPENDANT**

- Il vous **accompagne** de la conception de votre projet à sa réalisation, en passant notamment par une analyse chiffrée, une aide à l'investissement, une aide à la recherche de co-financements pour limiter le reste à charge, un suivi d'installation.
- Il **gère**, pour le compte de l'ADEME, l'attribution de l'aide «Fonds CHALEUR», mobilisable jusqu'en avril 2024.

## QUELS PROJETS ?

Les projets concernés doivent porter sur l'**installation de systèmes de production de chaleur renouvelable**, que ce soit lors de constructions neuves, réhabilitations, remplacements ou extensions de systèmes existants.

- > **Chaudière biomasse** (*chaudières dédiées ou en réseau de chaleur*)
- > **Solaire Thermique** pour l'eau chaude sanitaire
- > **Géothermie** : pompes à chaleur sur nappe, eaux usées ou champ de sondes.

## POUR QUI ?

Le dispositif s'adresse à **tout porteur de projet** (*sauf les particuliers*), comme les collectivités, SCI, copropriétés, bailleurs, entreprises, industriels, agriculteurs... qui sont installés sur les territoires **des communautés de communes du Val de Drôme en Biovallée, du Crestois et Pays de Saillans, et du Pays Diois.**

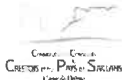
## COMBIEN ?

- L'accompagnement par le service public intercommunal de l'énergie est **gratuit**.
- Les aides publiques mobilisables (*études de faisabilité, investissement*) peuvent aller au maximum **jusqu'à 80%** du montant du projet pour les porteurs publics et **65%** pour les privés.

**+ D'INFOS**

[environnement@val-de-drome.com](mailto:environnement@val-de-drome.com)  
04 75 25 66 27

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE



Une action  
financée par

